

Consommation annuelle moyenne d'alcool par habitant

La loi de santé publique de 2004 a fixé pour objectif de **diminuer la consommation annuelle moyenne d'alcool par habitant de 20% entre 1999 et 2008**. Suite à la concertation, organisée par la DREES et la DGS, avec les différents organismes concernés par ces questions, il a été jugé préférable de rapporter les volumes d'alcool consommés à la population des 15 ans ou plus, qui est effectivement concernée par la consommation d'alcool. Le choix de cette population de référence entraîne mécaniquement une hausse du niveau de l'indicateur. L'objectif a donc été reformulé : « **faire passer la consommation par habitant âgé de 15 ans ou plus de 14,4 litres d'alcool pur en 1999 à 11,5 litres en 2008** ».

Plusieurs estimations étaient disponibles pour la France¹. Il a paru souhaitable de préciser et d'harmoniser les modes de calcul de cet indicateur. Ce travail, effectué dans le cadre d'une commission rassemblant des membres du groupe IDA², de l'OFDT et de l'INSEE, a abouti à déterminer un mode de calcul commun sur les dernières années écoulées.

INDICATEUR PRINCIPAL

Consommation d'alcool sur le territoire français en litres d'alcool pur par habitant âgé de 15 ans ou plus

En 2009, la consommation d'alcool sur le territoire français pouvait être estimée à 12,4 litres d'alcool pur par habitant âgé de 15 ans ou plus. Ce volume annuel est l'équivalent d'un peu moins de 3 verres d'alcool standard par jour et par habitant âgé de 15 ans ou plus. Les hommes consommant beaucoup plus d'alcool que les femmes, cette donnée moyenne se traduit par une consommation évaluée à plus de 4 verres par jour par homme de 15 ans ou plus contre un peu moins de deux verres pour les femmes.

La consommation annuelle moyenne d'alcool pur des Français de 15 ans ou plus a diminué d'un peu plus de 2 litres entre 1999 et 2009, soit une baisse proche de 14% sur dix ans. L'objectif de la loi de santé publique n'a donc toujours pas été atteint en 2009. Le rythme de baisse entre 2001 et 2005 se situait presque sur la tendance conduisant à l'objectif de réduction adopté dans la loi mais depuis 2005 ce rythme s'est nettement ralenti, des années avec une stabilisation de la consommation alternant avec des années de baisse.

Depuis quelques années, la France a perdu sa place de premier pays consommateur d'alcool (en litre d'alcool pur par habitant de 15 ans et plus). Elle était devancée en 2006 par l'Estonie, la République tchèque, l'Irlande, la Lituanie, l'Autriche et la Hongrie (tableau 1). Les méthodes de calcul des quantités d'alcool consommées n'étant pas standardisées, il faut considérer avec prudence ce classement entre pays. Il reste que les habitudes de consommation d'alcool se sont très largement rapprochées dans les pays européens au cours des quatre décennies passées et que la France ne fait plus figure d'exception. ●

ORGANISME RESPONSABLE DE LA SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF • OFDT.

1. Cet indicateur a été calculé pour la France par l'Organisation mondiale de la santé, par l'organisme néerlandais *Commission for distilled spirits*, par l'INSEE, et par le groupe IDA.

2. Le groupe IDA (indicateurs d'alcoolisation) rassemblait les principaux producteurs institutionnels de données sur les questions d'alcool (DGS, DGOS, DREES, INPES, INSERM, ANPAA, OFDT), des représentants des producteurs d'alcool, des professionnels de la santé et de la prévention ainsi que des chercheurs intéressés par la question des indicateurs. Ce groupe a été à l'origine de la publication du livre *Alcool à chiffres ouverts*.

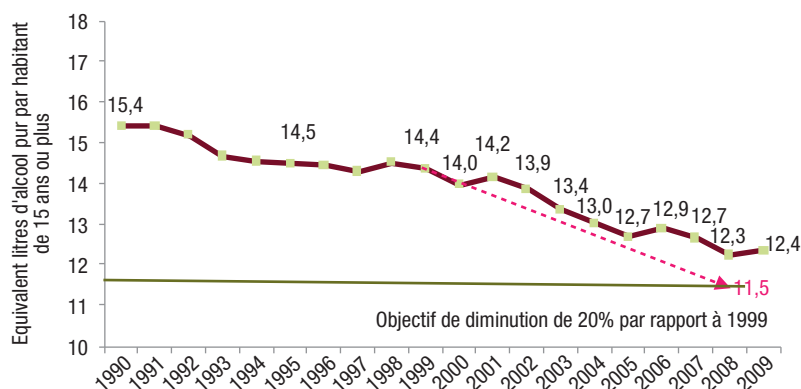
3. Un verre d'alcool standard contient 10 grammes d'alcool pur.

synthèse

Le rythme de diminution de la consommation d'alcool sur le territoire français, assez rapide au début des années 2000 s'est ralenti depuis 2005 mais reste orienté à la baisse. Cette diminution s'inscrit dans une tendance plus ancienne et provient essentiellement de la baisse de la consommation de vin. La France fait toujours partie des pays de l'Union européenne les plus consommateurs d'alcool mais ne se situe plus en tête du classement.

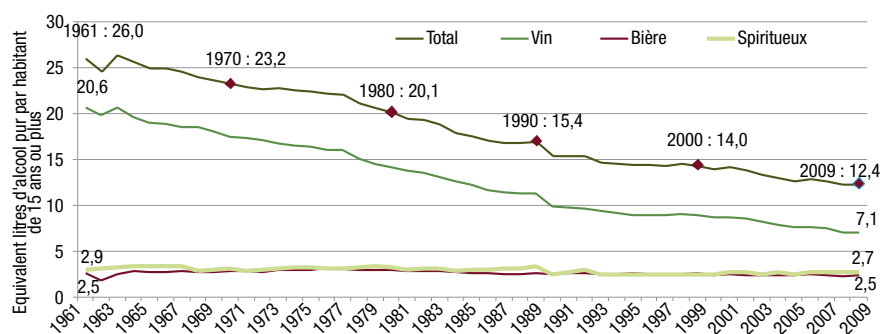
L'objectif de la loi de santé publique qui visait en 2008 une consommation annuelle moyenne d'alcool pur de 11,5 litres par habitant âgé de 15 ans ou plus, n'est toujours pas concrétisé : la consommation est estimée à 12,4 litres en 2009.

GRAPHIQUE 1 • Consommation d'alcool sur le territoire français en litres d'alcool pur par habitant âgé de 15 ans ou plus (1990-2009)



Champ : France entière, population âgée de 15 ans ou plus.
Sources : 1990-1999 : IDA ; 2000-2009 : INSEE.

GRAPHIQUE 2 • Consommation de vin, bière et spiritueux sur le territoire français en litres d'alcool pur par habitant âgé de 15 ans ou plus (1961-2009)



Champ : France entière, population âgée de 15 ans ou plus.
Sources : 1961-1989 : Organisation mondiale de la santé ; 1990-1999 : IDA ; 2000-2009 INSEE.

TABLEAU 1 • Consommation enregistrée d'alcool dans les pays membres de l'UE en 2006, en litres d'alcool pur par habitant âgé de 15 ans ou plus

Pays	Litres/hab.	Pays	Litres/hab.
Estonie**	16,2	Bulgarie**	10,9
République tchèque	14,9	Danemark	10,8
Irlande	13,4	Slovaquie	10,6
Lituanie	12,9	Pays-Bas	10,6
Autriche	12,8	Pologne	10,4
Hongrie**	12,5	Finlande	10,1
France*	12,5	Espagne	10,0
Slovénie	12,4	Belgique	9,7
Portugal**	12,2	Chypre**	9,3
Allemagne	11,9	Grèce**	9,2
Luxembourg**	11,8	Italie	8,0
Roumanie	11,8	Suède	6,8
Royaume Uni	11,4	Malte**	5,3
Lettonie	11,2		

* Le chiffre fourni pour la France en 2006 est celui qui a été calculé à partir de la méthode définie conjointement par l'INSEE et l'OFDT. Pour rendre cette donnée comparable à celle des autres pays, seule la consommation taxée a été prise en compte. Cela explique une légère différence avec le chiffre du graphique 1 qui incorpore une évaluation de l'autoconsommation.

** Chiffres 2005.

Champ : Pays membres de l'Union européenne, population âgée de 15 ans ou plus.

Sources : France INSEE et OFDT ; autres pays de l'Union européenne : Organisation mondiale de la santé (données de consommation d'alcool pur par habitant et des chiffres de population figurant en novembre 2010 sur le site de la commission européenne, Direction générale de la santé et de la protection du consommateur, projet ECHI http://ec.europa.eu/health/indicators/docs/echi_11_en.pdf).

SOURCES • Statistiques démographiques (INSEE), statistiques fiscales sur les ventes d'alcool (DGDDI). Exploitation des données : INSEE, OFDT et groupe IDA.

CHAMP • France entière, population âgée de 15 ans ou plus.

LIMITES ET BIAIS • Cet indicateur estime les quantités vendues ou autoconsommées en France. Il est construit à partir des statistiques fiscales, complétées par des estimations de l'autoconsommation déterminées dans le cadre d'un groupe de travail rassemblant des experts en collaboration avec l'INSEE. L'alcool étant soumis à des droits de consommation (droits d'accises) basés sur les volumes, il est donc possible de reconstituer les quantités d'alcool consommées à partir des montants de recettes fiscales. Les quantités d'alcool exportées par la France ne sont pas soumises à ces droits (en France) et ne sont donc pas incluses dans ces chiffres. Le calcul repose également sur des évaluations du degré moyen d'alcool des différentes catégories de vins et de cidres. L'estimation des quantités d'alcool qui échappent à la taxation s'accompagne de marges d'incertitudes non négligeables (de l'ordre de 2 à 3% des quantités totales). Par ailleurs, la quantité d'alcool soumise à taxation constitue un indicateur de consommation moyenne de l'ensemble des personnes présentes sur le territoire français, y compris les non-résidents (les touristes principalement). Les achats de ces personnes viennent gonfler les chiffres de consommation d'alcool des Français. La non prise en compte des achats d'alcool des Français à l'étranger vient en partie réduire cette surestimation. Les touristes viennent en très grand nombre en France mais la plupart n'y séjournent que pour une courte durée. Des calculs effectués à partir de statistiques de nuitées d'hôtel des étrangers montrent que la contribution des touristes à la consommation sur le territoire français représente au plus 2% des quantités totales d'alcool.

RÉFÉRENCES •

- Commission for distilled spirits, *World drink trends 2004*, Henley on thames, WARC, 2004, 184 p.
- INSERM (expertise collective), *Alcool. Dommages sociaux, Abus et dépendance*, Les éditions INSERM, Paris, 2003, 536 p.
- Got C., Weill J. (sous la dir. de), *L'alcool à chiffres ouverts, consommations et conséquences : indicateurs en France*, Seli Arslan, Paris, 1997, 350 p.
- OFDT, *Drogues et dépendances, données essentielles*, La Découverte, Paris, 2005, 202 p.
- Hill C., Laplanche A., 2008, *La consommation d'alcool en France. Rapport d'étude*, Institut Gustave Roussy, 139 p. : http://ec.europa.eu/health/archive/ph_information/dissemination/echi/echi_11.htm